

Rétrospective 2020

Au début de l'année 2020, auriez-vous un instant imaginé ce qui nous attendait? La **crise du coronavirus** a mis sens dessus dessous presque tous les domaines de notre existence et rien ne paraît plus comme avant. Le marché du travail est marqué par le chômage partiel et par l'incertitude. Nous espérons vivement que la pandémie sera bientôt derrière nous et que la vaccination sera en mesure de rétablir une certaine normalité.

Mais surtout: nous vous souhaitons de rester en bonne santé.

Malgré la crise, la fondation VSMplus est à nouveau en mesure de jeter un regard rétrospectif sur une très bonne année 2020. Grâce à notre collaboration avec les deux associations des indépendants d'une part et avec Zähringer Banque Privée SA d'autre part, nous sommes parvenus à consolider notre portefeuille d'assurés et comptes désormais plus de 150 assurés (2019: 120) et près de 138 affiliations (2019: 106). Ce faisant, nous avons non seulement atteint, mais également largement dépassé notre business plan.

Grâce à cette croissance, nous sommes en mesure de gérer une fortune investie de plus de CHF 81 millions (2019: 56 millions).

Le détail des comptes annuels 2020 révisés sera publié fin mars 2021 sous la rubrique «papiers» de notre site Internet.

Année boursière 2020 - Rétrospective de Zähringer Banque Privée SA

La pandémie de covid-19 a marqué l'année 2020, et cela vaut également pour les marchés financiers. Nous laissons derrière nous une année boursière mouvementée, caractérisée par plusieurs changements de tendances abrupts.

Les confinements décidés afin de lutter contre la pandémie ont engendré une forte récession, avec un net recul de la performance économique mondiale, entraînant ainsi des effondrements de cours sans précédent sur les marchés des actions et du crédit. Toutefois, les réactions déterminées sur le plan de la politique économique ont contribué à la détente lors du premier semestre, aux côtés de la solidité des chaînes logistiques dans le commerce de marchandises et de la capacité d'adaptation et de la force d'innovation des entreprises. La pandémie n'a pas frappé toutes les régions et branches économiques avec la même vigueur. Cela se reflète sur les fortes disparités de performances entre les branches économiques. Du côté des gagnants, on trouve notamment les secteurs de la technologie et de la santé, du côté des perdants les services et l'énergie. Au mois de novembre, les nouveautés sur le plan des vaccins ont mis un terme à la phase de faiblesse née dans le sillon de la deuxième vague d'infection. Ce sont surtout les principes d'investissement de «diversification» et de «discipline» qui ont permis de maîtriser l'incertitude de l'année passée.

Ils ont été la clé des résultats cohérents obtenus sur le plan des placements et marqueront l'année prochaine également le secteur de la gestion de fortune de Zähringer Banque Privée SA.

Nous conseillons de poursuivre avec discipline la stratégie de placement choisie et de considérer, lors du choix de la stratégie de placement, autant de valeurs réelles que le permettent la capacité et la propension individuelles au risque.

Nouvelles affiliations

Pendant l'exercice 2021, nous avons déjà pu réaliser 16 nouvelles affiliations avec un volume de primes de près de CHF 0.8 millions et des capitaux de couverture de plus de CHF 5.6 millions. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous nos nouveaux clients. Nous nous réjouissons de notre future collaboration.

Rachats annuels des cotisations

Les rachats volontaires dans la caisse de pension sont très attractifs du point de vue fiscal. Vous avez la possibilité de déduire le montant du rachat de votre revenu imposable: l'avoir de prévoyance n'est pas assujéti à l'impôt sur la fortune et les produits des intérêts ne sont pas non plus considérés comme du revenu imposable. Cet avoir ne sera imposable que lors de son versement, mais à un tarif préférentiel, lorsqu'il sera retiré sous forme de capital.

A ce sujet, nous souhaitons à nouveau attirer votre attention sur le fait que les rachats effectués à partir d'un compte de société ou de cabinet/étude ne sont pas acceptés par l'administration fiscale et que nous sommes ainsi tenus de les renvoyer à l'expéditeur. Les rachats doivent impérativement être effectués **depuis des comptes privés**.

Frais de traitement

Jusqu'ici, nous facturions dans la facture du quatrième trimestre des frais de traitement s'élevant au maximum à 0.35% du capital investi.

Désormais, ces frais seront répartis et facturés sur toutes les factures trimestrielles.

De plus, ces frais seront désormais indiqués sur le certificat de prévoyance, pour la première fois le 1er janvier 2021. Nous vous transmettrons les certificats au cours de ces prochains jours.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour la confiance accordée et pour la collaboration toujours agréable.

Cordiales salutations,



Peter Gurtner
Directeur



René Zollet
Directeur-adjoint